



Vos responsabilités comme usager

Les usagers ont également des responsabilités, par exemple :

- Fournir une information juste et pertinente (information médicale ou personnelle)
- Collaborer et utiliser les services offerts de façon judicieuse
- Respecter les règlements de l'établissement (ex. : code d'éthique)
- Être respectueux envers les autres usagers et les membres du personnel

Comité des usagers de Jonquière

2230, rue de l'Hôpital
Jonquière (Québec) G7X 7X2

Nous représentons les usagers et les résidents des installations suivantes :

- Hôpital de Jonquière
- Centre d'hébergement Sainte-Marie
- Centre d'hébergement des Pensées
- Centre d'hébergement Georges-Hébert
- Centre d'hébergement Des Chênes
- Ressources d'hébergement non institutionnelles (RI-RTF)
- CLSC de Jonquière
- CRDP Le Parcours
- Centre de réadaptation en dépendance

Pour nous joindre :
418 695-7822

com.usagers.chj@ssss.gouv.qc.ca



Votre COMITÉ

des usagers

Vos
préoccupations
nous tiennent à cœur 

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay-
Lac-Saint-Jean*

Québec 

Québec 

Qu'est-ce qu'un usager?

Un usager du réseau de la santé et des services sociaux, ce n'est pas qu'une personne malade. Ce sont tous ceux et toutes celles qui, à un moment de leur vie, utilisent les services du réseau.

En un mot, ce sont les
8 000 000
de Québécois et de Québécoises.

Les comités des usagers
les représentent.

Ce sont entre autres :

- La femme enceinte
- Le bébé qui vient au monde
- Le jeune en centre jeunesse
- La personne qui veut arrêter de fumer
- La personne handicapée
- Le jeune avec un TDAH
- La personne aux prises avec le cancer
- La personne aux prises avec une dépendance
- La personne avec une déficience intellectuelle
- La personne avec un trouble du spectre de l'autisme

Ce que le comité peut faire pour **VOUS**

- Vous renseigner sur vos droits, vos responsabilités et les services offerts.
- Écouter et partager votre expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux, si vous le désirez.
- Vous accompagner dans vos démarches pour défendre vos droits.

Notre mandat

Selon la Loi sur la santé et les services sociaux, le comité des usagers (CU) a le mandat de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des usagers.

Nous sommes les gardiens de vos droits et nous avons à cœur de nous assurer que vous recevez des services et des soins de qualité, en toute confiance et dans la dignité.



Droits de L'USAGER

Qui sommes-nous?

Le comité est composé de personnes bénévoles (ou des proches des usagers) qui ont reçu ou reçoivent des services dans l'une des installations du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

- Droit à l'information
- Droit aux services
- Droit de choisir votre professionnel ou l'établissement
- Droit de recevoir les soins que requiert votre état
- Droit de consentir à des soins ou à les refuser
- Droit de participer aux décisions
- Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté
- Droit à l'hébergement
- Droit de recevoir des services en langue anglaise
- Droits d'accès à votre dossier d'usager
- Droit à la confidentialité de son dossier d'usager
- Droit de porter plainte

